

7 1/2% WOOD GUNDBY
692-4200
5 ANS
25 000 \$ minimum
GARANTI
Taux sujet à modification

LE SOLEIL

CAMPS D'ÉTÉ
YMCA
17 au 21 août
Québec
— Séjour apprentissage langue anglaise
— Camp de jour polyvalent
527-2518

MARDI 11 AOÛT 1992

QUÉBEC, 96^e ANNÉE, NO 222
44 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 T.P.S. 0.24 4.04
T.V.Q. 0.30

MONTRÉAL-OTTAWA 60¢ P.H.T.P.S. T.V.Q.

50¢ P.H.T.P.S. T.V.Q.

SPÉCIAL LE SOLEIL

Depuis 5 ans, le ministère du Travail fait le mort



«Il appartient aux parties de proposer des aménagements et de trouver une solution», soutient le ministre Cherry dans le 4^e d'une série de 5 articles. Et pendant ce temps, l'industrie des portes et

fenêtres et celle du verre plat continuent de se chamailler, et l'impasse perdure. **B-6**

LA RÉGION

Le catamaran Normand I s'échoue à Montmagny

Le voyage inaugural du Normand I a été assombri lorsque le petit traversier s'est échoué. Heureusement, seul une des hélices a été endommagée. **B-8**

L'ÉCONOMIE

Les droits de 52% maintenus contre Norsk Hydro

Dans un jugement, la Commission du commerce international accuse le Canada de nuire à l'industrie américaine en y exportant du magnésium et de l'acier. **B-1**

LE MONDE

Bosnie: l'ONU saisie du projet de résolution

Les 15 membres du Conseil de sécurité ont consulté le projet de résolution présenté par les É.-U. et la CEE prévoyant un éventuel recours à la force militaire. **A-6**

LES ARTS

«Léolo» sortira en grande pompe en France

Malgré un succès mitigé au Québec, le film « Léolo », de Jean-Claude Lauzon, prendra l'affiche en France dans près d'une trentaine de salles. **B-5**

LA MODE

Trois gars colorés qui s'amuse comme des B.B.



L'excentrique François Jean, le romantique Alain Lapointe et Patrick Bourgeois, le chevalier des temps modernes, adorent s'habiller et dénicher de nouveaux vêtements. **C-1**

L'INDEX

GÉNÉRAL	
Annonces classées	C-4 à C-7
Arts	B-5
Bridge	C-8
Décès	C-8
Économie	B-1 à B-4
Éditorial	A-8
Horoscope	C-8
Informations générales	A-3, A-5, B-6 et C-10
Le monde	A-6, A-7 et A-9
Mode	C-1 à C-3
Où aller à Québec	B-7
Pierre Champagne	B-7
Québec et l'Est	B-7 et B-8

TABLOÏD	
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16
Fauilleton	S-14
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-13

LA MÉTÉO

Partiellement ensoleillé, venteux et moins humide. Max. 25, min. 13. Demain: partiellement ensoleillé et venteux. Max. 21, min. 12. **S-16**

Bourassa négociera à 17



Robert Bourassa s'est défendu de reculer par rapport à sa position lors de l'échec de Meech, alors qu'il affirmait que le processus de négociations constitutionnelles à 11 était discrédité.

□ L'entente du 7 juillet servira de «cadre de travail», admet-il

LAC MOUSSEAU — Pressé par son propre échéancier, le premier ministre Bourassa accepte de s'asseoir à la table des 17 pour participer à des négociations formelles où, admet-il lui-même, l'entente du 7 juillet, sur laquelle il a exprimé de « sérieuses réserves », servira de « cadre de travail » et de « référence très importante ».

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Au terme d'une nouvelle rencontre de sept heures, hier au lac Mousseau, tous les premiers ministres provinciaux ont exprimé leur désir de participer à une conférence multilatérale formelle, avec la participation des chefs des gouvernements des deux territoires et des dirigeants des quatre associations nationales autochtones.

Le premier ministre Mulroney pourrait annoncer dès demain que cette réunion aura lieu au début de la semaine prochaine.

Quant à M. Bourassa, il s'est

défendu de reculer par rapport à la position qu'il a prise lors de l'échec de Meech, quand il a proclamé que le processus de négociations constitutionnelles à 11 était discrédité.

« Nous faisons face à des ouvertures et à une compréhension concrètement exprimées avec nos partenaires », dit M. Bourassa. « Certains pourront m'accuser de mauvaise foi, si je refuse un dialogue à quelques semaines d'une échéance très importante pour l'avenir du Québec et l'avenir du pays. »

Tout en se disant convaincu d'avoir « l'appui d'une très forte majorité des Québécois » en

Suite A-2, Bourassa...

Mulroney consultera son cabinet avant de tenir une conférence

LAC MOUSSEAU — Échaudé par la débâcle de son cabinet le mois dernier, Brian Mulroney vérifiera auprès de ses ministres, demain, l'accueil qu'ils réservent à une version « améliorée » de l'accord du 7 juillet avant de relancer les négociations avec les provinces et les leaders autochtones.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Une conférence constitutionnelle pourrait donc avoir lieu dès le début de la semaine prochaine à Ottawa. Tous les premiers ministres, y compris Ro-

bert Bourassa, les leaders des deux Territoires et les quatre chefs autochtones semblent prêts à y participer. Il restera alors trois semaines avant la

Suite A-2, Mulroney...

Autre texte en page A-3

Retour triomphal de Nathalie Giguère

Banderoles de bienvenue, gerbes de fleurs, parents, chum, amis et larmes de joie attendaient la nageuse Nathalie Giguère (photo ci-contre), hier soir, à l'aéroport de Québec, à son retour de Barcelone. L'athlète de Charlesbourg, qui a terminé 6^e au 200 mètres brasse, n'en espérait pas tant. « Ce fut de loin la plus belle expérience de ma vie. Je n'oublierai jamais ça. J'aurais aimé rester là-bas une semaine de plus, mais toute bonne chose a une fin », ont été ses premiers commentaires à son arrivée.

A lire en pages S-5 à S-7



Le Soleil, Patrice Laroche

Un accueil en or pour Sylvie

MONTREAL — Plusieurs centaines de personnes ont réservé un accueil triomphal à Sylvie Fréchet, à son arrivée à l'aéroport de Dorval, à 00h10 cette nuit.

Une surprise l'attendait: une médaille en or massif lui a été décernée à son arrivée, au nom de tous les Québécois. D'abord, pour corriger l'erreur de la juge brésilienne qui l'a privée de monter sur la plus haute marche du podium à Barcelone. Mais aussi pour saluer son courage et sa sérénité dans l'adversité.

« Tout au long de ma carrière, j'ai toujours senti que les gens du Québec étaient derrière moi », a déclaré la championne de nage synchronisée. Personne ne m'a laissé tomber dans cette aventure. Cette médaille, c'est un peu la vôtre. »

Malgré des informations contradictoires entourant la mort de Kordic

Pas d'enquête publique du coroner en vue

QUÉBEC — Le bureau du coroner n'envisage pas de tenir une enquête publique pour éclaircir toutes les circonstances entourant la mort violente du hockeyeur John Kordic, décédé vers 23 h30 samedi au CHUL à Sainte-Foy. Il venait d'y être transporté par ambulance, à la suite de son arrestation pour grabuge dans un motel de L'Ancienne-Lorette.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

Voilà ce qu'a indiqué hier le porte-parole du bureau du coroner, Bernard Duchesne. « Une telle audience serait nécessaire si l'information était difficile à obtenir par le coroner dans l'exercice de son investigation, si le public était mal informé ou s'il était utile que des témoins spécialistes témoignent pour éclaircir la situation. Or, le Dr Pierre-Charles Samson n'a pour l'instant, aucune difficulté à obtenir ses renseignements. En outre, toute l'information

diffusée par les médias est juste et correcte, mises à part certaines rumeurs.

« Quant aux informations contradictoires, au moment où l'on se parle, il n'y en a pas beaucoup, mis à part certains délais dans les interventions et de petites zones grises », déclare-t-il, précisant que le coroner en chef et son adjoint étaient en vacances.

Pourtant, les contradictions et les silences se sont multipliés dans ce dossier, qui a débuté vers 21 h 30 samedi, alors que l'athlète de 6'2 et de 210 livres s'est mis à provoquer la direction du motel Maxim de

L'Ancienne-Lorette et à déliner, manifestement sous l'emprise de puissantes drogues. Il a fallu neuf policiers, sept de

Québec et deux de L'Ancienne-Lorette, pour contrôler le sportif de 27 ans, lui menotter les pieds et les mains et le

coucher à plat ventre sur une civière, histoire de le faire soigner.

Suite A-2, Kordic...

La LNH envisage des tests de dépistage, mais l'Association des joueurs s'objecte

MONTRÉAL (LE SOLEIL et PC) — La Ligue nationale de hockey fera tout son possible afin de mettre fin à l'utilisation de stéroïdes anabolisants à la suite du décès, samedi, de John Kordic, a indiqué, hier, le président par intérim de la ligue, Gil Stein.

« Mais le problème auquel fait face la Ligue nationale et tous les autres sports, c'est que les stéroïdes ne sont pas des drogues illégales et qu'on peut les obtenir sur ordonnance, a fait remarquer Stein. Si John Kordic avait été arrêté à la frontière avec une grande quantité de stéroïdes, le cas aurait été

différent. Mais autrement, comment la ligue pouvait-elle savoir que le joueur en consommait ? »

La première démarche de la ligue consistera à élaborer une politique afin de mettre sur pied un programme de dépistage. « Nous ne pouvons combattre l'utilisation de stéroïdes à moins d'avoir un programme

de dépistage comme c'est le cas aux Olympiques. Et pour ce faire, nous devons en venir à une entente avec l'association des joueurs », a ajouté Stein.

Mais Bob Goodenow, le directeur exécutif de l'association des joueurs, a déclaré, hier, que les joueurs étaient contre ces tests. Selon Goodenow, il y a d'autres moyens de combattre l'utilisation de stéroïdes et c'est dans l'éducation.

Les deux parties auront Suite A-2, Dépistage...

Suites de la première page

Bourassa...

empruntant ce qu'il appelle « la voie du sens commun », M. Bourassa souligne que le refus du dialogue pourrait nuire au climat économique.

Le premier ministre doit cependant reconnaître qu'il n'a toujours pas obtenu un « veto constitutionnel » sur la création de nouvelles provinces, comme c'était le cas dans l'entente de Meech. « Mais nous avons un veto politique », plaide-t-il en invoquant l'engagement pris par le gouvernement fédéral au moyen d'une lettre signée Joe, que le ministre Clark a fait parvenir aux chefs des gouvernements des territoires.

Plusieurs premiers ministres ont évoqué sans trop de détails de « nouvelles avenues » qui ont été mises sur la table, hier. M. Bourassa constate « une volonté d'arriver à une entente » et soutient que certaines des avenues discutées « tiennent compte des préoccupations du Québec » et qu'en conséquence, il considérera favorablement une invitation éventuelle de M. Mulroney.

Le premier ministre soutient que son « objectif demeure de respecter la loi 150 » et l'échéance du début de septembre pour déposer la question référendaire à l'Assemblée nationale.

Quant à la réforme du Sénat, M. Bourassa commence à confondre les concepts d'égalité et d'équité dans la représentation des provinces et des régions du pays. « Dans les différentes formules dont on a parlé au cours de l'été, il y a des éléments d'équité et il y a des éléments d'égalité. Est-ce qu'en fin de compte, c'est équitable ou c'est égal? Ça peut être discuté par les experts pendant un bon moment. »

Le premier ministre réitère sa satisfaction quant au texte sur la reconnaissance du Québec comme société distincte et il manifeste un nouvel enthousiasme pour l'accord sur le transfert de pouvoirs au Québec en matière d'immigration.

« C'est un gain considérable pour le Québec, dit-il à ce sujet. On n'a pas idée comment cette entente sur l'immigration donne au Québec une sécurité culturelle très importante en plus d'apporter du financement qui, dans le contexte actuel est très bienvenu. C'est l'un des meilleurs coups qu'a faits le Québec dans ses relations fédérales-provinciales depuis plusieurs années. »

M. Bourassa indique enfin que, personnellement, il n'a pas formulé de propositions au cours de la rencontre d'hier. Il n'exclut pas de le faire la semaine prochaine, si une conférence formelle est bel et bien convoquée. « M. Rémillard va sûrement examiner avec ses homologues différentes avenues susceptibles de débloquent l'impasse. »

À propos des droits autochtones, M. Bourassa a réitéré ses objections mais il a aussi renoué avec le chef Ovide Mercredi. À un certain moment, hier, dans une scène sans précédent, MM. Mercredi, Bourassa et Clyde Wells se sont retrouvés tout souriants, à échanger des poignées de main et des tapes dans le dos, sous le feu des caméras.

Peu après, devant les reporters, M. Mercredi s'est dit « heureux de voir que M. Bourassa a accepté de participer à une table multilatérale où les peuples autochtones seront des partenaires à part entière. Comme je le lui ai déjà dit, à lui et à d'autres, nous sommes prêts à écouter ce que le premier ministre du Québec a à dire et nous sommes d'accord pour examiner certaines de ses objections au mérite. »

Hier matin, avant le début de la rencontre, le premier ministre manitobain Gary Filmon avait présenté très radicalement la position du Québec quant aux autochtones en plus d'énumérer de façon un peu plus précise certaines revendications de M. Bourassa sur le partage des pouvoirs.

Le Québec a « mis sur la table une demande pour essentiellement émasculer les dispositions sur l'autonomie gouvernementale des autochtones, disait M. Filmon, ainsi que pour de substantiels transferts de pouvoirs supplémentaires dans des domaines comme l'assurance-chômage, le droit familial et d'autres sujets importants, peut-être même les traités et ententes internationaux, etc. »

Mulroney...

convocation de l'Assemblée nationale et l'adoption d'une question pour le référendum du 26 octobre.

Après sept heures de discussions à la résidence d'été des premiers ministres du Canada, tous les chefs de gouvernement affichaient un peu plus d'optimisme qu'à l'entrée hier matin. « Sur le fond, les chances d'une entente sont minces » disait Roy Romanow (Saskatchewan) en arrivant au lac Mousseau (Harrington). À la sortie, sept heures plus tard, tout le monde se réjouissait de l'esprit d'ouverture qui prévalait autour de la table.

Le sentiment général était qu'après les nombreuses « clarifications » et « propositions » susceptibles d'améliorer l'accord du 7 juillet, l'atmosphère était assez bonne pour justifier la convocation d'une conférence élargie et le début des négociations, en présence du Québec cette fois. « Cette conférence devrait avoir lieu dans huit à dix jours », a même précisé Joe Ghiz, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Mais en l'absence de Brian Mulroney, qui n'a pas rencontré la presse depuis deux semaines, Joe Clark a refusé de confirmer la tenue de cette conférence. « Le premier ministre a convoqué hier (dimanche) ses ministres pour mercredi prochain. Il n'y a pas eu de réunion du cabinet fédéral depuis deux semaines et M. Mulroney veut consulter ses ministres avant d'annoncer la prochaine étape. »

On se rappelle que l'accord du 7 juillet, après un moment de surprise, avait été ouvertement critiqué, pour différentes raisons, par les ministres québécois, de même que par le vice-premier ministre (Don Mazankowski) et le ministre du Commerce (Michael Wilson). Les tensions au sein du cabinet fédéral et du groupe conservateur étaient telles que M. Mulroney lui-même a rapidement pris ses distances avec l'accord négocié par son ministre des Affaires constitutionnelles. Pourtant hier soir, l'ensemble des chefs de gouvernement affirmait que cet accord reste « le cadre de référence » de leurs discussions, y compris de la prochaine réunion, si elle a lieu. Quelques ministres fédéraux devront ravalier leurs propos, si tel est le cas.

Hier, les discussions ont surtout porté sur le modèle de Sénat qui sera retenu. Plusieurs options restent sur la table. Tout en continuant de parler d'un Sénat « égal » — où les provinces auraient la même représentation de huit sénateurs — on tente de convaincre les autres, et le Québec en particulier, qu'il est aussi « équitable ». Dans les votes importants en effet, les voix des huit sénateurs du Québec par exemple seraient ajoutées à celles des 78 députés québécois aux Communes, ce qui donnerait encore au Québec un poids politique de 22 % dans l'ensemble du Parlement.

« Plutôt que de continuer de s'énerver en parlant d'un Sénat triple-E, de déplorer le premier ministre de Colombie-Britannique, il faudrait plutôt parler d'un Sénat double-E — égal et équitable à la fois ». Michael Harcourt reproche d'ailleurs ouvertement au gouvernement fédéral et aux élites du Québec de ne pas avoir essayé d'expliquer ni de vendre l'accord du 7 juillet.

Le dilemme qui se pose à Brian Mulroney, et qui explique son hésitation à convoquer une « conférence de la dernière chance », c'est de satisfaire à la fois ses députés de l'Ouest, de l'Alberta en particulier, qui n'appuieront rien de moins qu'un Sénat « triple E », et ses députés du Québec qui considèrent, à l'instar du gouvernement Bourassa, cette proposition « invendable ».

En dépit de l'unanimité des premiers ministres des provinces à réclamer une autre séance de négociations « sur la base de l'accord du 7 juillet », on n'exclut toujours pas à Ottawa le « plan B » qui prévoyait la convocation des Chambres lundi prochain (le 17) pour leur soumettre une résolution qui servirait ensuite de base à un débat référendaire.

M. Mulroney a toujours dit en effet qu'il ne convoquera pas de conférence constitutionnelle à moins d'être assuré de la présence du Québec — ce qui semble acquis — et surtout de ses chances de succès.

Kordic...

En fait, non seulement les temps d'intervention de la délicate opération policière du boulevard Hamel ont-ils changé radicalement en deux jours mais en plus, on a pu apprendre hier de la Sûreté du Québec, chargée de l'enquête, que John Kordic, n'était pas mort dans l'ambulance de la CTAQM qui était venu le chercher à 22 h 54 samedi, encore moins lors de l'intervention policière, comme certains témoins le laissaient entendre.

« À son arrivée au CHUL, Kordic était toujours vivant. Durant le trajet de sept minutes en ambulance, il a fait une arythmie cardiaque et deux policiers de L'Ancienne-Lorette et un ambulancier l'ont massé et ventilé. Le personnel du CHUL l'a ensuite pris en charge. Pendant 30 minutes, ils ont tenté de le réanimer. C'est là qu'il est mort », a indiqué hier l'agent Camil Gagnon.

Officiellement, Kordic est mort des suites d'un oedème pulmonaire causé par un problème cardiaque. Le coeur ne bat plus assez pour assurer la libre circulation du sang et les poumons ne se vident pas normalement. Ils se noient et c'est la mort à coup sûr. Une toxicologie permettra de savoir ce qui se trouvait dans le sang du colosse, reconnu pour être dopé. La police a retrouvé des stéroïdes anabolisants dans sa chambre.

En outre, une histologie (étude des tissus du coeur) a été demandée. Les résultats de ces tests seront connus d'ici un mois.

Curieusement, c'est la SQ qui s'est accaparé toute l'information sur cette mort controversée, même celle du contenu du rapport d'autopsie pratiquée dimanche, sur l'heure exacte du décès et sur le type d'intervention faite dans l'ambulance. Jamais le coroner Samson, encore moins le médecin-légiste Georges Miller, n'ont voulu émettre le moindre commentaire sur ces questions d'ordre médical.

Douze heures après le décès du grand bagarreur, les journalistes faisaient le pied de grue devant la morgue, se faisant répéter qu'il n'y aurait pas d'autopsie avant lundi, seulement une identification formelle par des proches. Les portes de l'édifice de la rue Semple étaient bouclées, les stores tirés et les intervenants, muets. Puis, à 17 h, la SQ divulguait le résultat de l'examen du corps, sur lequel on a retrouvé des traces de piqûres mais aucun traumatisme interne ou externe pouvant avoir été provoqué lors de l'altercation. Quant à la dépouille de Kordic, elle a été rapatriée en vitesse hier à Edmonton, en Alberta.

Autre élément troublant : la chronologie des événements, qui a elle aussi brusquement changé hier. C'est ainsi que l'affrontement entre Kordic et les policiers n'aurait duré que huit minutes, alors que des témoins et la police parlaient d'une intervention de 30 minutes samedi soir. Et on ne parle plus de 12 policiers sur la scène mais de 9.

« À 22 h 08, un des policiers de L'Ancienne-Lorette accompagne le géant du motel pour raisonner Kordic, hystérique. Il lui parle durant 32 minutes avant de demander du renfort à Québec. Sept patrouilleurs arrivent rapidement, se désarment et entrent dans la chambre 205. Ils connaissent la force de Kordic. Ils l'avaient arrêté en juillet, durant ses démêlés avec sa fiancée. Ils n'ont utilisé que leur force physique pour le désarçonner. À 22 h 48, tout est terminé et l'ambulance est demandée, parce qu'il est surexcité, non blessé. C'est normal que ça ait brassé. Kordic était drogué et éméché et il défilait tout le monde. Lorsque l'ambulance arrive, à 22 h 54, Kordic est sous contrôle, conscient et agressif », soutient l'agent Gagnon.

Celui-ci n'a jamais entendu parler d'une présumée prise de cou dans la chambre, ni d'un Kordic au « visage tout noir » lors de son « embarquement », et il affirme qu'aucune décision n'a encore été prise sur la possibilité d'une enquête publique. Selon lui, il est tout à fait normal que dans un cas de mort violente impliquant deux autres corps policiers, l'information sur le dossier d'enquête menée par la SQ soit transmise par la Sûreté du Québec.

Dépistage...

l'occasion de discuter de la consommation de stéroïdes, cet automne, quand les joueurs et les propriétaires se rencontreront pour la première fois à ce sujet. « C'est le temps de discuter de ce problème, a dit Stein. Une tragédie personnelle est une de trop. »

« Je ne sais pas jusqu'à quel point l'utilisation de stéroïdes est répandue dans la ligue, a-t-il ajouté lors d'un entretien téléphonique depuis Philadelphie. De ce que j'ai pu apprendre, le problème est mineur. Mais cela ne veut pas dire que l'on doit l'ignorer. »

La préoccupation des gouvernements de la LNH touche plutôt l'usage des drogues illégales et de l'alcool. « Nous, on se bat contre les drogues illégales. Les stéroïdes ne sont pas interdits. Mais une mauvaise ou une surutilisation peut entraîner des séquelles importantes ou la mort », a expliqué Susan Elliott, directrice de l'information et des services éditoriaux de la LNH.

Lors d'une entrevue téléphonique accordée au SOLEIL, Mme Elliott a estimé que les stéroïdes anabolisants n'ont aucune utilité pour un hockeyeur professionnel. « Au contraire, l'usage détériore les qualités d'un joueur. »

En ce qui concerne l'affaire John Kordic, la LNH n'a pas l'intention de publier un communiqué. « Ça nous attriste beaucoup, c'est malheureux. Sauf que sa mort n'a aucun lien avec nous. On n'a d'ailleurs aucune preuve que John prenait des stéroïdes lors de son passage dans la ligue. On l'a lu dans les journaux, mais jamais dans des rapports médicaux. »



a canadienne en suède

c'est la forme authentique, avec capuche,
attaches barillet, elle est toute doublée fausse fourrure,
ultra-souple et confortable.

kaki ou noir. 480.00, manteaux contemporaine®.

LA QUOTIDIENNE

tirage du 10-08-92

6-0-6

7-9-0-1

la maison
simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

Bourassa se rend, dit Lucien Bouchard



Le premier ministre Robert Bourassa s'est entretenu avec le chef des Premières nations Ovide Mercredi, au sortir de la séance de travail, d'hier.

LAC MOUSSEAU — Le chef du Bloc québécois accuse le premier ministre Robert Bourassa d'avoir sonné la reddition du Québec avant même d'avoir engagé les hostilités constitutionnelles avec ses partenaires du Canada anglais.

textes de MAURICE GIRARD
de la Presse canadienne

« La faiblesse du premier ministre Bourassa est devenue un danger pour le Québec. Le premier ministre Robert Bourassa a mis sa cravate dans la machine et le reste va y passer », a soutenu hier M. Lucien Bouchard dans une interview.

Il trouve fallacieux le prétexte avancé par le premier ministre québécois pour revenir à la table constitutionnelle à 17 : « C'est une tentative de maquillage de l'échec. Pour dissiper le spectre de la souveraineté, M. Bourassa devra faire des concessions inacceptables. Il s'est mis dans la situation de le faire », dit-il.

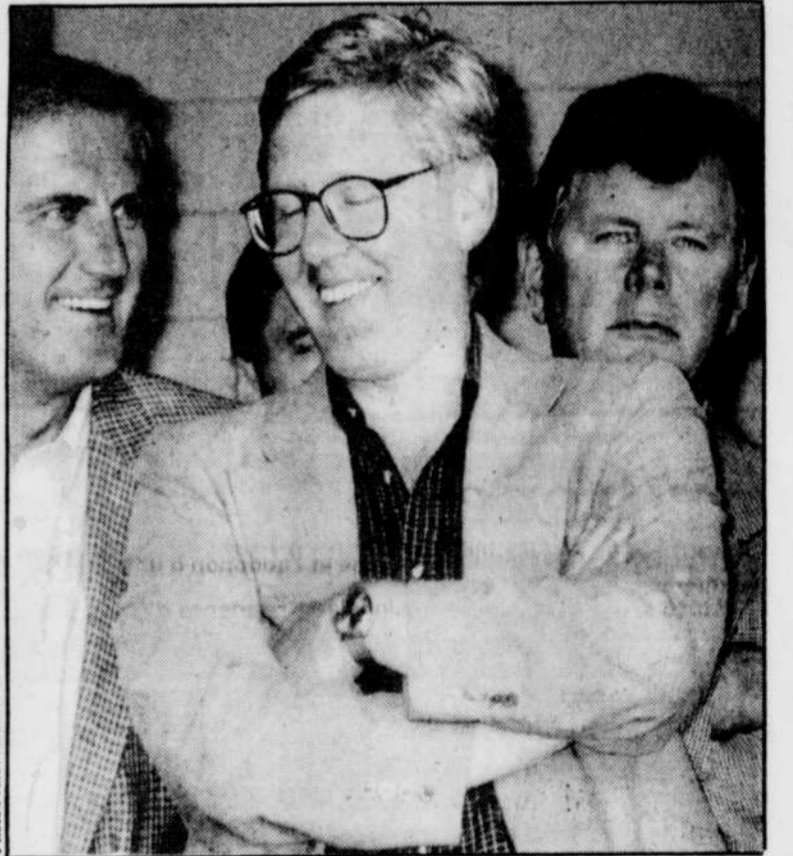
M. Bouchard s'en prend en particulier au droit de veto que le Québec soutient avoir obtenu. « Un droit de veto politique, c'est un symbole qui ne résistera pas à un changement de gouvernement », a-t-il dit. Un veto, c'est pour empêcher ce que le Canada anglais est justement en train de faire, poursuit-il.

« M. Bourassa négocie sur le terrain de l'adversaire, ce qui traduit un changement d'orientation qu'il n'a même pas obtenu des instances de son propre parti. Tout accord ne peut intervenir qu'en deçà des revendications du Québec. »

Ainsi, dit le leader du Bloc, il s'agit de compromissions que le premier ministre Bourassa se sent obligé de faire pour éviter ce qu'il croit le pire : la souveraineté du Québec.

« M. Bourassa accepte de négocier les fantômes du Canada anglais. Tout ce qu'il a voulu, il a échoué dans sa tentative. Il ne faut pas être grand clerc pour s'en rendre compte. Il tente d'aménager une sauce inacceptable pour le Québec », ajoute M. Bouchard.

La « rupture » entre le Canada anglais et le Québec reste une question de temps, aux yeux du leader souverainiste. Et même si le gouvernement du Québec acceptait une entente, les Québécois ne le suivront jamais, prédit le chef du Bloc québécois.



Le premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, est moins souriant que ses deux homologues, Roy Romanow (Saskatchewan) et Bob Rae (Ontario).

Un article de la loi électorale viole la Charte des droits

MONTREAL (PC) — Élections Canada pourrait être contraint de rembourser jusqu'à cinq millions \$ aux candidats n'ayant pas obtenu plus de 15 % des suffrages lors des élections fédérales des 10 dernières années, si une décision récente de la Cour supérieure du Québec devait être maintenue.

Dans cette décision, rendue publique vendredi, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelle une disposition de la Loi électorale du Canada exigeant d'un candidat qu'il obtienne 15 % et plus des voix exprimées lors d'une élection pour obtenir le remboursement de la moitié de ses dépenses électorales. L'imposition d'un seuil de 15 % irait notamment à l'encontre de l'article 3 de la Charte canadienne des droits et libertés, a conclu la Cour supérieure.

Ce seuil aboli, les ex-candidats pourraient demander un remboursement de leurs dépenses électorales, puisque la décision de la Cour supérieure du Québec aurait un « effet rétroactif », a expliqué hier le directeur général des élections au Canada, Jean-Pierre Kingsley, appelé à commenter la décision qu'il juge « importante ».

« Il faudrait alors appliquer la décision aux candidats touchés par cette mesure depuis 1982, année de l'entrée en vigueur de la Charte canadienne des droits », a-t-il dit.

Élections Canada a établi le montant des remboursements totaux à cinq millions \$ en se basant sur les rapports antérieurs des candidats, a affirmé Jean-Pierre Kingsley.

« À mon sens, ce jugement pourra même s'étendre à toutes les législations électorales provinciales », a relevé Jean-Pierre Kingsley. Au Québec, le seuil de remboursement des dépenses électorales est établi à 20 % des suffrages, a-t-il rappelé.

Si le jugement était maintenu, Élections Canada devra se préparer à émettre les certificats de remboursement appropriés, a dit M. Kingsley.

La décision de la Cour supérieure donne raison au candidat défait aux élections fédérales de 1988, Daniel Payette. Convaincu que ce jugement est une victoire des petits partis du Canada, M. Payette pourrait réclamer un remboursement de quelque 90 004 \$.

En coulisse de la conférence constitutionnelle Mercredi loue l'intervention armée des Mohawks d'Oka

LAC MOUSSEAU — Le grand chef de l'Assemblée des premières nations, Ovide Mercredi, a donné raison hier à la faction armée des Mohawks de s'être livrée à une insurrection, il y a deux ans à Oka, au Québec.

À l'issue d'une tournée de quatre jours au pays de la société distincte, le leader amérindien a continué sa dénonciation des agissements du gouvernement Bourassa et de la personne de son premier ministre, qu'il surnomme depuis quelques jours « un combattant anti-indien » (Indian fighter).

« Chaque fois que nous allons revendiquer nos droits, il y aura toujours des détracteurs qui laissent entendre qu'une rencontre de deux Indiens va produire de la violence. Mais ce n'est pas parce qu'ils (les autochtones) sont violents qu'il y a eu Oka, mais parce que les Amérindiens défendaient leurs droits. Ils ont été obligés d'avoir recours à ces mesures », a soutenu M. Mercredi.

M. Mercredi s'adressait à une centaine de partisans au moment où les 11 premiers ministres du pays amorçaient leurs discussions sur le « processus » constitutionnel de négociations. Il a exhorté les sympathisants autochtones à maintenir la pression sur leurs gouvernements pour garder intact le volet amérindien d'un projet de réforme fortement contesté.

L'appel de M. Mercredi n'aura cependant pas été entendu par tous. Non seulement les trois autres organisations amérindiennes ont refusé de manifester sur le chemin de gravier menant à la résidence d'été du premier ministre Brian Mulroney, mais la foule était loin d'atteindre les 600 manifestants qu'on annonçait.

À l'exception de MM. Bourassa, Joe Ghiz (Île-du-Prince-Édouard) et Clyde Wells (Terre-Neuve), chaque leader provincial s'est arrêté au campement autochtone pour renouveler leur appui aux revendications des premières nations.

Même s'il s'en défend, M. Mercredi a passé la grande partie de son temps depuis

quatre jours à casser du sucre sur le dos du Québec, tout en vantant l'appui qu'il prétend avoir au Canada anglais.

Il a demandé au premier ministre Bourassa de défendre avec autant d'énergie que les Québécois les quelque 5000 autochtones vivant sur le territoire du Québec. « C'est sa responsabilité », a-t-il dit.

Et il exige du premier ministre des explications sur ce qu'il appelle « l'intégrité du territoire québécois » pour qu'elle soit aussi limpide pour les citoyens que l'autonomie gouvernementale. « Nous devons savoir ce qu'il veut dire par là », a-t-il exigé.

Au cours de sa visite en terre québécoise, le chef de l'Assemblée des premières nations a ouvertement soupçonné le gouvernement du Québec de vouloir préserver son territoire en vue d'une éventuelle indépendance du reste du Canada.

Par ailleurs, au cours d'une interview avec la Presse canadienne, quatre leaders francophones amérindiens ont soutenu avoir approuvé la stratégie

de M. Mercredi. « Comme citoyen, nous sommes Amérindiens et pas Québécois », a dit M. Edward Malec, vice-président du Conseil Attikamek-Montagnais.

M. Malec a rappelé que la revendication territoriale devrait couvrir la moitié de la ville de Sept-Îles et que les blancs vivant dans des réserves agrandies devraient payer des taxes et des impôts au gouvernement autochtone sans pour autant avoir un droit de vote.

Le chef Jean-Charles Pétach, de Mingan, a rappelé que le reste des nations autochtones québécoises continuaient de revendiquer « le Québec au complet » et que ce ne serait que pure justice si les Québécois devenaient des « locataires » dans leur propre province.

En dépit des attaques contre le Québec, ses citoyens et la presse québécoise - qu'il accuse de « racisme » -, M. Mercredi continue d'être un des leaders politiques les plus populaires au Canada anglais. « Chaque fois qu'il critique Bourassa ou le Québec, sa cote monte au Canada anglais. Entre les francophones et les Amérindiens, le Canada anglais préfère les Amérindiens », a expliqué une analyste d'un grand quotidien de Toronto.



Deux autochtones ont eu l'occasion hier de partager leur opinion avec Frank McKenna, premier ministre du Nouveau-Brunswick.

Les PM pour l'usure plutôt que l'échec

LAC MOUSSEAU — La rencontre multilatérale sur la Constitution reste une créature fédérale-provinciale qui, comme dirait la chanteuse Renée Martel, « ne veut pas mourir ».

C'est presque unanimement qu'on avait annoncé au cours du week-end les dernières convulsions d'une entente de principe que d'aucuns ont décriée et que les premiers ministres du Canada devaient enterrer pour de bon hier, un mois après sa conception dans la douleur et la sueur.

Belles funérailles nationales en perspective.

Surprise! La dernière tentative de réforme se montre aussi résistante que la ténacité des premiers ministres à refuser d'admettre l'échec.

L'entente « Clark », comme s'amusait à l'appeler certains esprits malicieux, résisterait donc aux assauts de ses détracteurs mais, en réalité, les modifications qu'on veut y apporter feront en sorte que ce consensus « historique » dont parlait M. Clark le 7 juillet ne sera plus que l'ombre de ce qu'il aurait pu être.

Mais, au-delà du débat sur le contenu de cet accord de principe, ce qui semble le mieux résister au temps et à la déprime constitutionnelle, c'est l'acharnement des leaders politiques à poursuivre les pourparlers, stimulés par une humeur populaire brouillonne qui ne supporterait pas une amplification de la crise constitutionnelle.

Les premiers ministres du

Canada anglais restent ainsi fidèles à eux-mêmes et à l'attitude collective qu'ils sont adoptée depuis des mois. Ils persistent à chercher les éléments qui pourraient faire le pont entre le nouveau nationalisme canadien-anglais et la volonté du Québec de continuer son émancipation de manière on ne peut plus distincte.

C'est justement pour essayer de faire la réconciliation entre ces deux visions du pays que les premiers ministres se réuniront de nouveau dans les prochains jours. En voulant revoir certains éléments, le Canada anglais refuse de déclarer forfait mais convient indirectement de la légitimité des objections québécoises.

Le temps presse, conviennent les premiers ministres, mais ils font le pari qu'ils réussiront à trouver, avec la participation québécoise, « LA » solution qui semble leur échapper depuis des mois.

Leur ouverture témoigne des dangers incalculables d'un échec. Après tout, comme l'a dit hier le premier ministre Bob Rae, il est préférable de continuer de discuter même en pure perte et ad vitam eternam. « L'autre option (l'échec) est certainement moins attrayante... »

DécoMeuble

en toute

CONFIANCE

et

SECURITE

SERVICE APRÈS-VENTE 683-3471 ET 1-800-463-7215

* Voir les détails en magasin

HEURES D'OUVERTURE : lundi, mardi et mercredi, de 9 h à 17 h 30; jeudi et vendredi, de 9 h à 21 h; samedi de 9 h à 17 h.

Frigidaire

DORÉNAVANT VOICI NOS 10 ENGAGEMENTS

1. Offrir 1 an pour payer, sur toute la marchandise.
2. Offrir la commodité d'un crédit instantané, jusqu'à concurrence de 3,000\$.
3. Offrir le plus bas prix et si vous nous permettez de constater qu'il ne l'est pas, vous offrir encore mieux.
4. Donner une garantie à vie sur tous nos prix.
5. Vendre à moitié prix tous nos matelas avec l'achat d'un mobilier de chambre.



«...on avait été très bien servi... c'est pour ça qu'on revient à part ça...»

M. et Mme Verreault, Charlesbourg

6. Assurer, d'une manière primordiale, votre entière satisfaction ou vous rembourser.
7. Donner un escompte pour tout achat emporté.
8. Livrer sans frais additionnels à travers le Québec.
9. Déballer et placer gratuitement la marchandise.
10. Vous conseiller, si vous avez des problèmes de service avec l'un de nos concurrents, au meilleur de nos connaissances et cela, même si vous n'avez jamais acheté chez

DécoMeuble
Leon



ENSEMBLE DE BUANDERIE

899⁹⁵

LAVEUSE

avec cuve de très grande capacité, nombreux choix de cycles complets, choix de 4 températures et 4 vitesses de lavage, agitateur à impulsions puissantes, etc.

SÈCHEUSE

dotée d'un tambour grande capacité, éclairage intérieur, nombreux choix de cycles de séchage, température réglable, avertisseur de fin de cycle.

CUISINIÈRE

de style européen, dotée d'un four à nettoyage facile, éléments tubulaires de qualité, lampe fluorescente pleine largeur, minuterie analogique.

LAVE-VAISSELLE À ENCASTRER

8 choix de cycles de lavage, mise en marche différée jusqu'à 6 heures, système de lavage à trois niveaux, fonction de séchage par ventilation, broyeur d'aliments mous, distributeur automatique de produits de rinçage.

White-Westinghouse

769⁹⁵

cour. 849,95

RÉFRIGÉRATEUR 16,8 pi³

Compartiments à viande, légumes, fruits et produits laitiers transparents, agréable combinaison de tablettes, demi-tablettes et balconnets réglables, oeufier amovible, tablette et balconnet dans le congélateur et une foule d'autres intéressantes caractéristiques à découvrir.

DécoMeuble
Leon
depuis 1909

VANIER
100, rue Chabot
à proximité des Halles Fleur de Lys
683-9600

SAINTE-FOY
2635, boul. Hochelaga
Place de la Cité
657-6902

CHARLESBOURG
8500, boul. Henri-Bourassa
Carrefour Charlesbourg
627-3073

BEAUPORT
4175, boul. Sainte-Anne
voisin Quincallerie Nap. Boly
667-7851

LÉVIS-LAUZON
300, côte du Passage
Galeries Chagnon
835-0606



TOSHIBA

MAGNÉSCOPE

doté d'une télécommande complète avec programmation à l'écran de 8 événements sur 1 an, dispositif de lecture à 2 têtes, recherche d'index, capacité de 181 canaux.

cour. 299,95
279⁹⁵

MONITEUR STÉRÉO

de 21 pouces (53 cm), entrée audio/vidéo, sortie audio variable, télécommande complète, capacité de 181 canaux, minuterie, autoprogrammation des canaux, etc.

cour. 499,95
469⁹⁵



Les grands maîtres sur le trottoir

Une artiste d'origine suisse, Mary Cartier, au bas de la photo, apporte une dernière petite touche à une reproduction à la craie de la célèbre fresque de Michael-Ange, « La création de l'homme », qu'elle et son mari, à gauche, ont reproduit sur un trottoir de la ville de Toronto ces derniers jours. Le couple a ainsi décoré les pavés des principales grandes villes du monde depuis quelques années. Les Cartier vivent des petites sommes reçues sous forme de dons alors qu'ils exécutent leur travail, habituellement durant une journée et demie, partout où ils passent.

La ministre Lucienne Robillard admet l'hypothèse La sécurité d'emploi des profs de cégep à redéfinir

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, Mme Lucienne Robillard, ne ferme pas la porte à une remise en question de la sécurité d'emploi des enseignants de cégep.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

En annonçant, en juin dernier, la tenue d'une commission parlementaire (sur l'avenir des cégeps), la ministre a indiqué que « tout était sur la table et que tout était matière à discussion », a indiqué hier son attaché de presse, Pierre Villeneuve. « La ministre n'a pas l'intention de balayer du revers de la main quelque sujet que ce soit » au cours de cette commission qui se réunira à compter du 4 novembre.

La réforme des cégeps doit en effet faire l'objet d'un débat au cours du congrès de l'aile jeunesse du Parti libéral au cours de la fin de semaine prochaine à Saint-Jean-sur-Richelieu. Les jeunes libéraux seront alors appelés à se prononcer sur une résolution visant à mettre fin à la sécurité d'emploi absolue pour les professeurs de cégep.

Si elle n'écarte pas d'emblée la discussion sur cette suggestion des jeunes libéraux, la ministre refuse cependant de se prononcer sur le fond des propositions de la

Commission jeunesse du PLQ. Les jeunes libéraux seront invités, comme les autres groupes, à faire valoir leur point de vue devant la commission parlementaire de novembre prochain, précise M. Villeneuve.

De fait, « l'État et les besoins de la pratique actuelle et future de la profession enseignante » font partie des nombreuses questions sur lesquelles les députés seront appelés à se pencher en commission parlementaire. La ministre Robillard a indiqué que le gouvernement entend faire cette année une priorité de cette révision du réseau collégial après 25 années d'existence.

Cri d'alarme des linguistes du monde entier

Une douzaine de langues minoritaires disparaissent du globe chaque année

Une douzaine de langues minoritaires disparaissent de la planète chaque année. Le phénomène touche non seulement l'Océanie, l'Inde et l'Afrique, mais aussi l'Amérique du Nord et du Sud. Les linguistes du monde entier lancent un cri d'alarme, à Québec, où ils sont réunis en congrès à l'université Laval.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Plus de 1000 linguistes de tous les continents essaient en effet, d'ici à vendredi, de cerner le problème de la survie des langues menacées. Une conjoncture politique baigne certains débats avec l'action concertée de plusieurs pays d'Amérique Latine qui dénoncent le 500e anniversaire de la « découverte » de ce continent et parlent plutôt de « 500 ans de résistance » contre l'envahisseur blanc qui leur ont fait perdre leur langue et leur culture.

« Parmi les 6000 langues parlées à travers le monde, la plupart sont des langues minoritaires et un nombre dramatiquement élevé est menacé de mort. Ces langues partagent plusieurs caractéristiques des espèces en voie de disparition, dont le fait qu'elles sont irremplaçables », a déclaré l'Américaine Nancy C. Dorian. Une minorité en santé

Selon le secrétaire général du Comité international permanent

des linguistes, Eugenius Uhlhenbeck, 60 % des langues sont en danger et 30 % sont carrément en train de mourir. Ces dernières arrivent à ce stade quand les enfants n'apprennent plus ce qui devrait être leur langue maternelle. C'est le cas dans plusieurs régions du globe, particulièrement en Inde, en Australie, en Alaska. « Avec le développement économique et social des 25 dernières années, bien des parents préfèrent élever leurs enfants dans une langue internationale pour leur donner toutes les chances de faire leur chemin dans la vie », a déclaré au SOLEIL, au cours d'une entrevue, l'universitaire néerlandais.

Ainsi donc, seulement 10 % des langues utilisées à travers le monde sont en santé, soit quelque 600. Elles ont trois points en commun : un très grand nombre de locuteurs, l'apprentissage de la langue par les enfants, la présence d'une littérature et de publications.

M. Uhlhenbeck souligne que des langues disparaissent depuis tou-

jours. Les Hittites et les Sumériens ont vu leurs langues sombrer dans l'oubli. Les Grecs et les Latins ont eu plus de chance, même si leurs magnifiques outils de communication ne sont plus que des vestiges culturels. Mais, précise M. Uhlhenbeck, ce n'est pas parce qu'il s'agit d'un phénomène normal que les linguistes doivent s'en désintéresser. Au contraire. Ceux-ci sont de plus en plus conscients de l'urgence de consigner, sur une grande échelle, la grammaire, le vocabulaire et la littérature orale de plusieurs langues en voie d'extinction.

Dans un livre remis hier aux congressistes et publié avec l'aide de l'UNESCO à l'occasion des assises québécoises, une dizaine de chercheurs se penchent sur les langues menacées. Le professeur Stephen A. Wurm, d'Australie, déplore le phénomène en disant que chaque langue reflète une façon unique de voir le monde et est le miroir d'un mode de penser, d'un système philosophique. De sorte qu'avec la disparition d'une langue, l'humanité perd à jamais un outil irremplaçable de connaissance et de compréhension de la pensée humaine. Il souhaite que des initiatives visant à accroître, chez



les locuteurs des langues menacées, l'estime de soi et l'identification à leur culture, retarderont la disparition de cette richesse.

Publications scientifiques

Par ailleurs, M. Minoru Tsunoda, du Centre conjoint de recherche en communication sur l'Asie Pacifique (UQAM/Concordia), a communiqué les résultats d'une enquête portant sur les publications scientifiques internationales de 1880 à 1980. Il ressort que l'anglais est la langue la plus fréquemment utilisée dans toutes les disciplines retenues et durant toutes les périodes d'observation.

« Le français et l'allemand, jugés comme langues importantes au début du 20e siècle, connaissent une régression constante. Par contre, le russe et le japonais montrent une croissance remarquable dans quelques disciplines, surtout après les années 1960 », a affirmé le chercheur.

Le chômage chez les jeunes inquiète les économistes

TORONTO (PC) — Des économistes sonnent l'alarme devant le chômage des jeunes.

Avec un taux de chômage qui excède 19 % dans le groupe d'âge de 15 à 24 ans, et alors qu'il y a peu de chance que la situation s'améliore à brève échéance, le Canada est en voie de donner naissance à une génération perdue, disent-ils.

« L'incroyable, c'est que toutes sortes de gens dans la jeune vingtaine n'ont même pas encore décroché un premier emploi », commente M. Kevin Hayes, économiste au Congrès du travail du Canada.

La semaine dernière, Statistique Canada a signalé que le taux de chômage général était demeuré inchangé, soit 11,6 %, en juillet. Mais le taux pour les 15-24 ans a très légèrement reculé à 19,1 %, parce que certains chômeurs découragés ont tout simplement cessé de cher-

cher de l'emploi.

M. Hayes affirme qu'avec un taux de chômage aussi élevé, les travailleurs qui ont un emploi le gardent, ce qui réduit d'autant les occasions d'embauche pour les jeunes, et que des gens qui prendraient normalement une retraite anticipée ne peuvent plus se le permettre parce qu'ils doivent faire vivre des enfants adultes à la maison.

Peu encourageants, les économistes ne s'attendent pas à ce que la situation change au cours des deux prochaines années. Les plus récentes prévisions d'Informetrica placent le taux de chômage à 11 % en 1992 et 1993.

Mme Martha Justus, économiste auprès de cette firme de recherche et de prévisions, a fait remarquer que même au-delà de 1993, les perspectives demeurent sombres. Le taux de chômage continuera de se maintenir au-dessus du seuil des 10 % jusqu'en 1996.

Gens d'affaires, il y a maintenant un grand nom de l'informatique à Québec en qui vous pouvez avoir confiance!



Concessionnaire autorisé

Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

RANDONNÉE MANUVIE pour le coeur



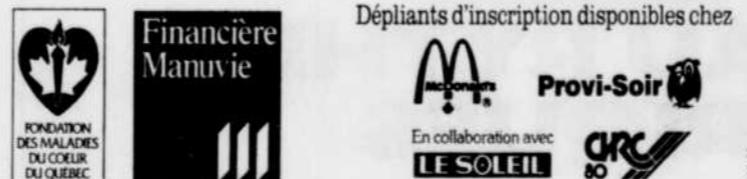
Maillez-vous à la chaîne

UNE GRANDE FÊTE ANIMÉE!
Une excitante randonnée accessible et sécuritaire pour toute la famille.
Inscrivez-vous
15 \$
Rues fermées à la circulation automobile, haltes avec services : premiers soins, dépannage mécanique, coin retrouvailles, eau, toilette, animation, certificat de participation, goûter pour chaque participant.

15 \$ avant le 7 août, 20 \$ après le 7 août, 25 \$ le matin du 20 septembre

Renseignements
527-Vélo

Dépliants d'inscription disponibles chez



VERRES DE CONTACT
CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD

Gaétan Richard, md
FRCS(C)

1045, chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St-Sacrement

683-4450

EN PLEINE FORME.

LE NOUVEAU COUPÉ 318is : TRÈS MANIABLE ET TRÈS SPORTIF.

À PARTIR DE 26 900 \$.

LE PLAISIR DE CONDUIRE.



automobiles
Jalbert inc.
• VENTE • PIÈCES • SERVICE

1885, boul. Central
Québec
687-4840

LIQUIDATION
VALEURS SÛRES

Ligne Roset
B&B Italia
Catelan Italia

Dès aujourd'hui
25 à 50%

Bientôt du nouveau!

maison corbeil
Québec

2500, Jean-Perrin, sortie St-Jacques du boul. de la Capitale 847-2724

LE MONDE



Un jeune militaire serbe tente de débusquer des francs-tireurs dans un village de l'est de l'Herzégovine.

Le Conseil de sécurité de l'ONU saisi du projet de résolution sur la Bosnie

NEW YORK (AFP) — Les quinze membres du Conseil de sécurité des Nations Unies ont pris connaissance hier du projet de résolution présenté par les États-Unis et les pays de la CEE siégeant au Conseil, qui prévoit une éventuelle utilisation de la force militaire pour acheminer une aide humanitaire en Bosnie-Herzégovine, y compris dans les camps de détenus.

Le texte, présenté par les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Belgique, sera examiné de façon informelle aujourd'hui par tous les membres du Conseil, dont la plupart doivent encore consulter leurs capitales respectives avant de passer au vote, pro-

bablement demain, ajoute-t-on de source diplomatique.

Le projet à l'étude demande « à tous les États de prendre, à titre national ou à travers des organisations régionales ou des arrangements régionaux, toutes les mesures nécessaires pour faciliter, en coordination avec les Nations Unies, l'acheminement, par les or-

ganisations humanitaires compétentes de l'ONU et autres, de l'assistance humanitaire ».

Dans le langage onusien, cette disposition implique l'utilisation éventuelle de la force militaire.

L'aide sera délivrée, selon le projet de résolution, « à Sarajevo et partout où elle est nécessaire en Bosnie-Herzégovine », ce qui n'exclut pas les camps de détention, dont l'accès « sans entraves et continu » par le Comité International de la Croix Rouge (CICR) et autres organisations humanitaires est également exigé.

Les États membres de l'ONU sont invités à communiquer au secrétaire général de l'Organisation, Boutros Boutros-Ghali, toutes les mesures qu'ils auront adoptées pour appliquer les dispositions de la résolution.

L'opération de protection de l'aide humanitaire se fera « en coordination » avec l'ONU, dont la Force de protection de Nations Unies (FORPRONU) est présente à Sarajevo, et que les auteurs du projet de résolution souhaitent maintenir sur place, même si l'opération envisagée se fera en dehors de ses compétences.

M. Boutros-Ghali, opposé à ce que l'ONU engage davantage ses moyens matériels et humains dans le conflit yougoslave, pourrait cependant être amené à recommander le retrait de la FORPRONU si la sécurité de ses « casques bleus », dont les moyens de riposte sont limités, était mise en danger en cas d'aggravation du conflit.

Dans le cas où une opération militaire pour escorter cette aide deviendrait nécessaire, l'OTAN et l'Union de l'Europe Occidentale seraient les organisations régionales envisagées en particulier par les auteurs du projet de résolution pour être mises à contribution, selon des sources diplomatiques occidentales.

L'OTAN s'en mêle

Les pays de l'OTAN ont par ailleurs demandé hier formellement

à leurs experts militaires d'étudier les modalités possibles d'intervention militaire, dans le cadre de la résolution attendue de l'ONU. Ces plans pourraient être examinés en fin de semaine ou en début de semaine prochaine par l'OTAN.

Parmi les plans envisagés, figurent l'ouverture d'un couloir terrestre depuis l'Adriatique vers Sarajevo et la prise de contrôle de l'aéroport de la capitale bosniaque. Ces opérations, dit-on dans les milieux militaires de l'OTAN, requièreraient la mobilisation de 112 000 hommes.

La principale question reste celle des camps de détention en Bosnie-Herzégovine. Pour la première fois de son histoire, la Commission des droits de l'Homme va tenir, jeudi et vendredi, une réunion sur « la situation dangeueuse » dans l'ex-Yougoslavie. Les 53 pays membres avaient jusqu'à hier pour faire connaître leur décision. Hier matin, déjà 30 pays (soit trois de plus que la majorité nécessaire) avaient rendu une réponse favorable.

Le Vatican, dénonçant la « violation grossière et brutale » des droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine, s'est déclaré hier favorable à la protection internationale de l'acheminement de l'aide humanitaire dans cette ancienne république yougoslave.

« Le monde ne peut pas rester passif devant une violation grossière et brutale des droits élémentaires de la personne humaine, comme cela est en train de se passer en Bosnie-Herzégovine », a déclaré Mgr Jean-Louis Tauran, « ministre des affaires étrangères » du pape Jean Paul II, dans une interview diffusée hier par Radio Vatican.

Camps fermés

Enfin, les dirigeants serbes de Bosnie-Herzégovine ont annoncé hier la prochaine fermeture de deux centres de détention dont celui d'Omarska, où la presse a fait état de graves violations des droits de l'homme.

La principale milice protestante d'Ulster est frappée d'interdit

LONDRES (AFP) — Le gouvernement britannique a annoncé hier l'interdiction de l'Association de défense de l'Ulster (UDA), la plus importante milice protestante de la province, pour tenter d'éradiquer la menace grandissante du terrorisme anti-catholique.

La minorité catholique et le gouvernement de Dublin réclamaient depuis des années l'interdiction de l'UDA. Cette organisation, qui a immédiatement fait savoir qu'elle continuerait à se battre, est tenue pour responsable d'un tiers des 2000 assassinats sectaires en Ulster depuis sa création en 1971.

L'UDA, seule organisation paramilitaire légale de la province, était « engagée activement et essentiellement dans des activités criminelles terroristes », a expliqué le ministre de l'Irlande du Nord Sir Patrick Mayhew.

Les « Combattants pour la liberté de l'Ulster » (UFF), nom sous lequel l'UDA revendiquait ses actions terroristes, a assassiné 13 catholiques depuis janvier. L'UDA est aussi impliquée dans des activités de racket et des trafics en tout genre pour assurer son financement.

À son apogée, au début des années 70, l'UDA a compté plus de 20 000 activistes, qui paraient souvent — vestes de combat, chapeaux de brousse et lunettes noires — dans les ghettos protestants de Belfast. Aujourd'hui, ils seraient entre 1000 et 5000.

Les animaux mieux nourris que les réfugiés

LONDRES (AP) — Les aliments pour chats et chiens sont plus nourrissants que les rations alimentaires moyennes accordées aux réfugiés dans le monde, affirment deux chercheurs anglais dans une lettre parue dans la dernière édition du journal médical « The Lancet ». Ces rations comportent des quantités suffisantes de protéines et de calories mais les vitamines A et C en sont absentes tandis qu'elles manquent de riboflavine, de niacine et de fer. « Par comparaison, la nourriture pour animaux est non seulement mieux équilibrée mais sa composition en micro-nutritifs est excellente ».

Faites la vague dans les îles avec


Céline Dion  Kashtin 

Tom Cochrane  Neville

Brothers  Joe Cocker 

Daniel Lavoie  Peabo

Bryson  Tito Puente 

et Buffy Ste-Marie 

ENTRÉE GRATUITE
LE 15 AOÛT, DÈS 13 h, AU PARC DES ÎLES

La Corporation des célébrations du 350^e anniversaire de Montréal
et Coca-Cola Limitée présentent

MONTRÉAL AU RYTHME DES AMÉRIQUES

350 ANS

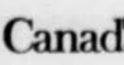
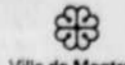
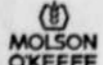


MONTRÉAL
fête

Une présentation de



Grands parrainés



DÈS 13 h 30

Arrow (Caraïbes)
Boukman Eksperyans (Haïti)
Marina Lima (Brésil)
Peabo Bryson (États-Unis)
Tito Puente (Brésil)
Atlanta Super Choir (États-Unis)
Daniel Lavoie

Kashtin
Buffy Ste-Marie
Neville Brothers (États-Unis)
Joe Cocker (États-Unis)
Céline Dion
Tom Cochrane

OÙ : Parc des Îles, pointe sud-ouest de l'île Ste-Hélène.
QUAND : Le samedi 15 août, de 13 h à 24 h. (En cas de pluie, remis au lendemain)
COMMENT : Station de métro île Ste-Hélène.
Pour plus de renseignements, composez le (514) 872-7292.
Producteur délégué : Les Productions Donald K. Donald

En collaboration avec

Avec la participation de

OTTAWA

Autocar, tour de ville, Musée civilisation, Parlement, taxes, guide

3, 5 sept. 99\$ tout inclus
1 journée

BOSTON

Tour de ville (4 heures) : Capitot, cimetière, U.S.S. Constitution, Observatoire John Hancock, etc., 2 nuits, autocar, taxes, guide, 2 déjeuners

Départ 5 sept. 289\$ tout inclus
3 jours

Blodôme Jardin de Chine Croisière Tour de ville

1 lunch du midi, autocar animé musique folklorique, Maison chez Séraphin, transport autocar, guide, TPS, TVQ

22 août 125\$ tout inclus
1 journée

Blodôme Jardin de Chine Fêtes gourmandes Croisière

1 lunch du midi, transport autocar, guide, TPS, TVQ

15, 19, 21, 22 août 109\$ tout inclus
1 journée

626-8966, 681-1456, 657-2004
VOYAGES SOLANGE GOULET
Détenant d'un permis du Québec

Israël devrait obtenir aujourd'hui une garantie de crédits américains de 10 milliards \$ La rencontre entre Bush et Rabin est bien amorcée

KENNEBUNKPORT, Maine (Reuter) — Le président George Bush a accueilli hier le premier ministre israélien, Yitzhak Rabin, dans sa résidence d'été de Kennebunkport pour des entretiens qui devraient déboucher sur l'octroi d'une garantie de crédits américains à Israël.

« Le premier ministre Rabin a de nombreux amis aux États-Unis, dont l'homme qui se trouve à ses côtés », a déclaré George

Bush en posant pour la traditionnelle photo en compagnie de son hôte.

« Et nous espérons voir se renforcer une relation resserrée, et

qui sera encore plus forte », a-t-il ajouté.

Yitzhak Rabin était l'hôte de George Bush cette nuit, ce qui laisse entrevoir des relations plus détendues entre Israël et les États-Unis. Celles-ci s'étaient quelque peu détériorées sous son prédécesseur conservateur, Yitzhak Shamir.

Pourparlers de paix

Le dirigeant israélien s'est par ailleurs dit décidé à encourager le processus de paix au Proche-Orient « sans menacer la sécurité israélienne ».

Une nouvelle session de pourparlers doit démarrer à Washington le 24 août prochain. Ce seront les premières négociations israélo-arabes depuis la victoire de Yitzhak Rabin aux élections du mois de juin.

Le président Bush a annoncé hier, dans un communiqué publié à l'issue de ses discussions avec M. Rabin, que toutes les parties concernées avaient donné leur accord pour leur participation au prochain round de négociations de paix sur le Proche-Orient.

Accord probable

Il n'existe plus d'obstacles

évidents » à la conclusion d'un accord sur les garanties de crédit, a déclaré un haut responsable américain. Les garanties, estimées à quelque 10 milliards de dollars, sont destinées à financer l'intégration par Israël de quelque 400 000 juifs de l'ex-URSS.

La Maison blanche a annoncé qu'elle s'entretiendrait des résultats du sommet avec plusieurs dirigeants de la communauté juive américaine, une décision qui semble indiquer qu'un accord est proche.

Le président Bush avait refusé d'accorder des garanties de crédit à Yitzhak Shamir, Washington ayant considéré sa politique d'implantation de colonies juives dans les territoires occupés comme un obstacle à la paix au Proche-Orient.

Accusé de corruption

Le président du Brésil refuse de démissionner

RIO DE JANEIRO (AFP) — Bien qu'il soit désormais prouvé qu'il a laissé son entourage

s'enrichir de dizaines de millions de dollars, le président brésilien Fernando

Collor de Mello a décidé, malgré le scandale, de se maintenir au pouvoir ce qui aggrave chaque jour la crise politique et économique.

messe de contenir les dépenses publiques et de lutter contre la corruption...

La constitution brésilienne prévoit une immunité juridique totale du président qui ne peut être poursuivi devant les tribunaux durant son mandat. La Commission parlementaire d'enquête a néanmoins la possibilité de recommander au Congrès une procédure de destitution du président, pour crime portant atteinte à la dignité de ses fonctions. Elle rendra son rapport en principe le 26 août prochain et le pays vit désormais dans l'attente anxieuse d'une éventuelle procédure de destitution du chef de l'État, constatent les observateurs.

Depuis plus de deux mois le président doit faire face à une avalanche de révélations sur la corruption directe de ses proches, dont les comptes bancaires ont enregistré en trois ans des mouvements illégaux pour un total de 270 millions \$, selon les derniers chiffres publiés par la presse hier.

Le coup au prestige du président est d'autant plus rude qu'il avait été élu en 1989 sur la pro-

Le chef du PC français dans le temple du capitalisme

NEW YORK (AFP) — Le secrétaire général du Parti Communiste français Georges Marchais a entamé hier un périple de douze jours à travers les États-Unis, un voyage « désiré depuis longtemps » et enfin rendu possible grâce à l'effondrement du rideau de fer qui a ouvert les frontières américaines aux communistes.

De toute évidence, Georges Marchais semble content d'être aux États-Unis, le temple du capitalisme: « Oui, enfin, en France aussi, même si nous avons un gouvernement socialiste, nous vivons dans le capitalisme », dit-il en se déclarant « très à l'aise ».

« Je vais découvrir ce que je ne connaissais pas », lance Georges Marchais. Au programme, pas de rencontres prévues avec des officiels américains, mais une série d'entretiens avec des communistes, des leaders syndicaux et des représentants des minorités noires ou hispaniques.

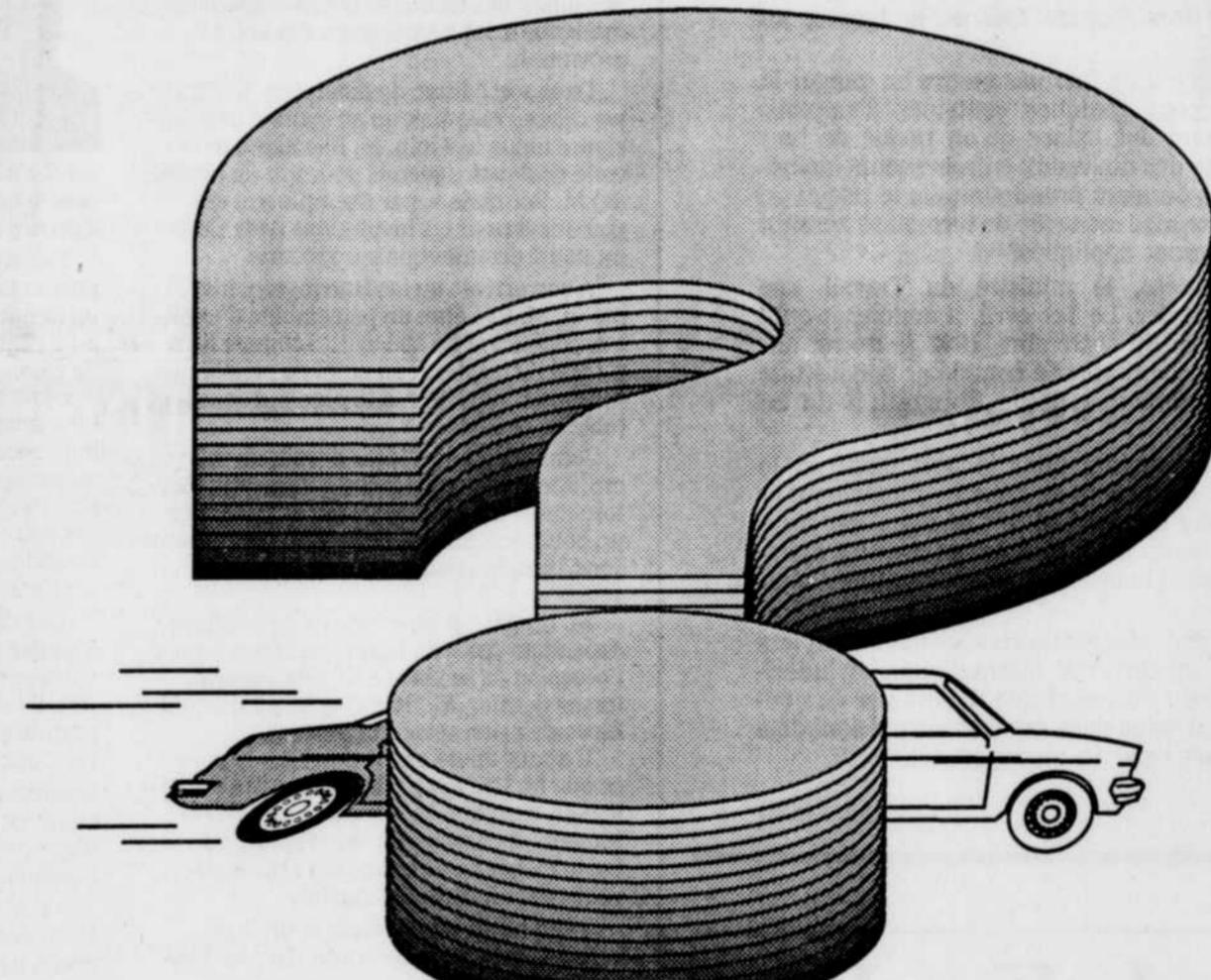
Georges Marchais a rendu sa première visite hier matin à son homologue Gus Hall, qui dirige le minuscule parti communiste américain — il compterait quelque 3000 membres — depuis la fin des années 50.

S'il veut « prendre contact avec la vie américaine », il fera aussi un peu de tourisme et l'Empire State Building est au programme. Wall Street? « Non », répond-il en riant. « Nous allons aller dans les quartiers pauvres. Je suis un touriste un peu particulier », ajoute-t-il. C'est sa femme Liliane qui est chargée du shopping.


METTES DU SOLEIL
 DANS VOTRE QUOTIDIEN
LE SOLEIL
 IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

Dernière chance

*Pour profiter du spécial annuel



traitement complet pour seulement

49.95\$^{+TAXES}

2655, boul. Wilfrid-Hamel
Québec
687-5660

ANTIROUILLE?
à l'huile
Métropolitain

3760, boul. de-la-Rive-Sud
Lévis
833-3411

(*Valide jusqu'au 22 août 1992)

Les vacances terminées,
nous sommes de retour avec un

RABAIS SUPPLÉMENTAIRE

de

10%

sur tous les vêtements d'été
déjà réduits de

50% à 70%

TOUTE VENTE FINALE


2646, chemin Ste-Foy,
Ste-Foy
(près de l'Hôpital Laval)
656-1902

LE PRÊT-À-RAVIR


**LE PLEIN D'ENERGIE
D'ULTRAMAR**



Dans le cadre des spectacles Saltimbanco du Cirque du Soleil présentés récemment dans la ville de Sainte-Foy par Ultramar, Mme Pierrette Martineau de Sainte-Foy s'est méritée 1000 \$ en bons d'essence d'Ultramar. Sur la photo, Mme Martineau reçoit son prix de monsieur Jean Bélanger, directeur principal, Ventes à l'automobiliste, District Est, Ultramar Canada.

Oyé, Oyé!

TOUT NOUVEAU À PLACE LAURIER

Sous un même toit, Brunet Place Laurier et Têtu Place Laurier déménagent dans un nouveau local, dans le mail en face de Toys "R" Us, afin de mieux vous servir.

AU PLAISIR DE VOUS RENCONTRER!

brunet

L'authentique...

656-1712

ÉDITORIAL

Le seul à avoir le pas

« Le Québec est le seul État d'Amérique du Nord où il existe un régime juridique d'extension des conventions collectives par secteur d'activité. Aucune entreprise concurrente appartenant à une juridiction extérieure au Québec n'a donc à subir des contraintes comparables à celles qu'impose la Loi sur les décrets de convention collective. »

Ce jugement n'est pas celui d'une association patronale mais bien celui du groupe de travail gouvernemental sur la déréglementation, présidé par Reed Scowen. Il résume bien le jugement de l'Association des industries des portes et fenêtres que les reportages du SOLEIL ont mis en évidence.

Depuis plusieurs mois, les entreprises du secteur du verre et celles du bois ouvré sont en guerre ouverte pour ou contre le maintien de cette loi de 1934. Celle-ci continue d'être appliquée à plus de 16 000 entreprises et à 140 000 employés dans certains secteurs de l'industrie, du commerce et des services.

La contestation des décrets provient surtout des industries manufacturières qui sont en concurrence entre elles et avec l'étranger.

Ce qui a déclenché la guerre dans l'industrie du verre et du bois ouvré, c'est principalement le fait que la loi assujettit une même entreprise à plus d'un décret, en raison de la nature des matériaux utilisés.

Chacun de ces décrets définit des conditions de travail différentes gérées par des comités paritaires séparés.

La gestion de cette loi n'a donc pas été adaptée aux impératifs de la technologie moderne. On force les entreprises à segmenter leur production non pas en fonction des besoins du marché mais pour se conformer aux dispositions du décret.

Un problème analogue existe dans le secteur du vêtement où plusieurs entreprises sont assujetties à trois décrets différents en même temps.

Nos concurrents n'ont pas ces contraintes. Il n'est donc pas étonnant que certaines entreprises décident de se déplacer aux frontières du Québec et bientôt au Mexique.

Certains diront qu'il ne faut pas mettre en danger la paix industrielle pour quelques centaines d'emplois. C'est non seulement des usines qu'on risque de tuer mais le dynamisme des nouveaux entrepreneurs québécois. Pourquoi ces derniers prendraient-ils le risque de démanteler une entreprise menacée de fermeture aussitôt que les décrets seront appliqués?

Depuis des années, le ministre du Travail « se penche » sur ce dossier. Le 1er avril, il annonçait qu'il prolongeait jusqu'au 30 septembre 1992 le décret sur l'industrie du bois ouvré afin de compléter une « étude des impacts économiques d'une abrogation de ce décret ».

Les entreprises oeuvrant dans le bois ouvré et le verre veulent que le ministre se branche rapidement et elles ont raison. Au moment où le Canada s'appête à signer un accord élargi de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique, l'heure n'est plus aux études mais aux décisions.

Il faut rapidement adapter notre réglementation aux impératifs de la concurrence internationale. L'indécision du ministère du Travail risque d'entraîner de nouvelles fermetures d'usine dans des régions qui sont déjà fortement éprouvées par la récession actuelle.

MICHEL AUDET

Bloc-notes

Mort de Kordic

Triste fin que celle du joueur de hockey John Kordic. Mourir dans de telles conditions, voilà le tragique dénouement d'une carrière dans le sport professionnel qui commençait à avoir du plomb dans l'aile.

Le fait qu'il avait joué avec quatre équipes de la Ligue nationale de hockey, dont les Nordiques de Québec, donne à cet événement une portée qui ne laisse pas indifférent. D'ailleurs, les circonstances de sa mort suscitent des interrogations. Aussi devrait-il y avoir une enquête du coroner pour faire la lumière sur les derniers moments de sa vie.

Malheureusement le cas de John Kordic n'est pas isolé. Il est fréquent d'entendre l'histoire de tel ou tel sportif devenu incapable de bien se conduire à la suite d'une consommation débridée de drogues. Parfois de telles histoires se terminent de façon dramatique.

Force est d'admettre, comme le reconnaissent les commentateurs sportifs, que la Ligue nationale de hockey feint d'ignorer ce problème. Le joueur pris en flagrant délit est suspendu. Est-ce le meilleur moyen d'enrayer l'utilisation de substances dangereuses? Non, sans doute. Le joueur incapable de renoncer à son habitude a besoin d'une thérapie qui peut aller jusqu'à la cure de désintoxication.

Ce problème doit être abordé de front parce que ces substances peuvent être la cause de violence sur la patinoire. Il est sûrement arrivé que des joueurs se présentent à un match tout en étant sous l'emprise des drogues ou des stéroïdes. Combien de fois ces produits ont été la véritable explication de gestes brutaux contre l'équipe adverse?

Enfin, il faut admettre, à la défense des joueurs, que le sport professionnel est un monde exigeant. Voilà une dimension qui n'est pas sans influencer des hommes dont la maturité n'a pas encore atteint un bon équilibre. En effet comment peut réagir un jeune homme dans la vingtaine qui doit performer à tout prix pour se tailler une place dans les hauts calibres et continuer à gagner de fortes sommes d'argent? S'il ne réussit pas ce double exploit, ce qui l'attend, c'est l'exil dans les équipes de niveau inférieur, le déclin dans l'oubli.

En tout cas, la mort de John Kordic devrait inciter la Ligue nationale de hockey à mieux gérer le phénomène de la consommation des drogues.

JEAN MARTEL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef:

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:

DENIS CLICHE

Président et Éditeur:

ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:

DENIS ANGERS

Directeur de l'édition:

MICHEL AUDET

LA 125^e SYMPHONIE EN LAC MAJEUR

Robert, Brian, Bob et les autres

Le premier ministre ontarien Bob Rae devrait approfondir un peu son sujet avant de donner des leçons de psychologie bourrasienne à ses homologues des autres provinces.

Dans son édition de dimanche, le *Ottawa Citizen* racontait qu'au cours d'une rencontre tenue le 9 juin, M. Rae leur a dévoilé quelques « secrets pour lire (la pensée de) M. Bourassa », par exemple son engagement pour les institutions de la Communauté économique européenne.

A son arrivée au lac Harrington, hier matin, M. Rae était un peu embêté d'expliquer comment un spécialiste comme lui a pu mal l'interpréter au point de penser que le Sénat triple-E serait finalement acceptable au Québec.

Jamais à court d'idées devant un miro, son collègue de la Saskatchewan, Roy Romanow n'a pas mis de temps à trouver un bouc émissaire: « Le fédéral (comprendre Joe Clark) le savait ou aurait dû le savoir ».

M. Romanow lui-même ne se souvient cependant pas « de façon spécifique » qu'à l'occasion de sa visite à Regina, au printemps dernier, M. Bourassa lui ait dit qu'il ne voulait rien savoir du triple-E.

Il a sans doute mis le doigt sur le bobo: ce que M. Rae aurait dû enseigner à ses collègues, c'est que M. Bourassa dit très rarement les choses « de façon spécifique ». Lui arracher une déclaration sans équivoque est un véritable exploit.

« Qui ne dit mot consent », dit le proverbe. C'est tout le contraire chez M. Bourassa, comme il l'a lui-même expliqué, hier matin: « Ce n'est pas parce que je suis prêt à écouter que je suis d'accord ».

C'est probablement ce qui s'est produit au cours des semaines qui ont précédé l'accord du 7 juillet. Après avoir épluché la transcription officielle (419 pages) des discussions multilatérales qui se sont pour-



Michel DAVID

suivies à Ottawa, du 9 au 11 juin, le *Citizen* a conclu que M. Bourassa avait donné son « accord tacite ».

Selon Roy Romanow, il était même prêt à endosser une entente globale incluant un Sénat triple-E. Le « gros échange », a-t-il précisé, c'était le Sénat contre le droit de veto.

Je ne serais pas du tout surpris que M. Bourassa ait sciemment laissé flotter cette impression. Sa tactique est toujours la même: garder toutes les portes ouvertes le plus longtemps possible. Sauf qu'il n'avait pas prévu l'accord du 7 juillet, qui est venu bousiller le scénario qu'il avait élaboré avec son ami Brian.

Le tollé que l'accord du 7 juillet a soulevé dans pratiquement tous les milieux au Québec ne lui laissait plus le choix: cette fois, il lui fallait dire non. Finalement, la grande nouvelle de la semaine dernière, c'est que pour la première fois depuis très longtemps, le premier ministre du Québec avait été « ferme » et « clair ». A marquer d'une pierre blanche, dirait Jacques Parizeau.

« Il n'y a jamais eu de contact officiel. Le Québec ne pouvait donc pas dire oui ou non », a protesté M. Bourassa. Quand on pense à tout le temps qu'il est resté pendu au téléphone avec les uns les autres, son plaidoyer n'est pas très convaincant.

Ses adjoints assurent qu'ils ont maintes fois répété à leurs vis-à-vis fédéraux que le triple-E était totalement inacceptable et ils s'interrogent encore sur l'attitude de Joe Clark dans cette affaire.

C'est toujours intéressant de savoir d'où vient une fuite. Dans le cas du *Citizen*, le bénéficiaire du scoop, Jack Aubry, est un journaliste spécialisé dans les affaires autochtones. En temps normal, il ne s'occupe pas du dossier constitutionnel. Tirez-en vos conclusions.

Inévitablement, au Canada anglais, on commençait à faire des comparaisons avec ce qui était survenu en 1971. A tort ou à raison, tout le monde est resté sur l'impression qu'après avoir dit oui à la Charte de Victoria, M. Bourassa s'était ravisé sous la pression de l'opinion nationaliste.

S'il s'agissait de mettre de la pression sur M. Bourassa pour le ramener à la table de négociation, c'est réussi. Malgré tout ce qu'il a dit depuis deux ans, le voilà de nouveau embarqué jusqu'au cou dans des négociations formelles à 17, sans avoir obtenu l'assurance que la précieuse « substance de Meech » sera maintenue.

Dans l'opération, Robert et Brian ont quand même réussi à évacuer la détestable entente du 7 juillet, maintenant réduite à un simple « cadre de référence ». Mais ça leur a fait perdre un mois.

En quittant le lac Harrington, hier, tout le monde s'efforçait d'afficher sa bonne volonté. M. Bourassa lui-même s'est arrangé pour être vu échangeant des sourires et des poignées de main avec Clyde Wells et Ovide Mercredi, mais les chances d'un accord demeurent toujours aussi minces, sinon nulles.

Dans le fond, c'est sans doute ce qu'espérait M. Bourassa: revenir à une situation où Ottawa devra prendre l'initiative de présenter ses offres directement à la population. Ce que Bob Rae tentera justement éviter.

Avec un peu de chance, il va peut-être l'avoir, le tremblement de terre qui lui permettrait de reporter son référendum. Sinon, il pourrait bien rester pris dans le tordeur.

Votre Opinion

Justice familiale

(En réponse à M. M. Létourneau paru le 29 juillet)

Peut-être M. Létourneau n'est-il pas conscient qu'une raison qui n'est pas évidente pour lui au fait de demander un divorce est l'est pour le conjoint ou la conjointe qui, après plusieurs mois de stress, de peine et trop souvent de violence physique et morale, demande le divorce.

Je crois personnellement que notre système judiciaire tente actuellement de faire de grands pas en avant afin justement d'assurer le maintien et le respect des obligations parentales. Et il est grand temps de le faire, si l'on tient compte que, dans une famille sur cinq, les parents ne vivent pas ensemble; 18 % des enfants québécois vivent dans ce type de famille.

Dans plus de 80 % des cas, c'est la femme qui se retrouve seule à élever les enfants et je dis bien « se retrouve », car le choix ne lui est pas toujours laissé. Les femmes ont en majorité le souci d'éduquer leurs enfants dans un climat sain en leur donnant le meilleur d'elles-mêmes. Comme leur revenu ne leur permet que très rarement de faire garder les

enfants pour s'accorder des moments de repos ou d'avoir des loisirs personnels, je me demande où est « cette soudaine envie de liberté » dont vous faites mention.

Depuis 1971, la situation relative des familles monoparentales s'est détériorée. Le revenu moyen des familles biparentales avec enfants mineurs est de 49 800 \$ (1989), comparativement à 20 700 \$ pour les familles monoparentales.

Si l'on tient compte du fait que plus de 50 % des familles monoparentales dirigées par une femme ne reçoivent plus de pension, donc que l'ex-« conjoint mâle-père » n'assume plus sa responsabilité parentale, on est en droit de se demander si les revendications de M. Létourneau reflètent bien les préoccupations de ces « mâles-pères ».

Ce qu'il faut, ce n'est pas de traiter notre société d'« infirmerie sociale » mais de se responsabiliser et d'en faire une société améliorée.

Carmen Richard Québec

Magnifique Léolo

(En réponse à M. Roger Fraser) Les experts s'entendent pour

dire qu'un film a du succès lorsqu'il ne laisse pas indifférent. En ce sens, le dernier cru de M. Lauzon peut se glorifier de l'étiquette « réussite » puisque, malgré les critiques dissonantes, il faisait encore salle comble lorsque je suis allée le visionner à la mi-juillet. C'est d'ailleurs la harangue de M. Fraser (LE SOLEIL, 92-07-04) qui m'a incitée à aller vérifier par moi-même la qualité de l'oeuvre. Et quelle oeuvre magistrale!

À l'instar des tableaux des grands maîtres, Léolo est un poème filmique qu'il faut voir et revoir pour en saisir toute la profondeur. N'oublions pas que le septième art n'est pas qu'un médium de divertissement avec « histoires captivantes et plaisantes » (dixit M. Bacher, 92-07-19), mais aussi un outil de conscientisation, d'introspection, de remise en question. Dans Léolo, les images transposées avec tant de justesse agissent comme corrélat d'une conscience imageante.

En effectuant une catharsis personnelle, M. Lauzon nous entraîne dans notre propre périple intérieur. Jonglant avec une dextérité inouïe avec les dualités hu-

maines, il nous conduit avec agilité vers les zones de vérité recluses dans les profondeurs de l'abysse. Mais pour d'aucuns, cette descente vers l'inconnu est trop anxiogène. M. Fraser dit que « c'est dans le coeur que ça lui fait mal ». Léolo est donc thérapeutique puisque c'est la vérité qui fait mal qui réussit à faire bouger des choses en soi.

M. Lauzon nous donne une leçon de courage et nous démontre que la créativité (celle de Léolo, alias Lauzon) est ce pouvoir curatif qui aide à apprivoiser l'existence. Pour Léolo, l'imagerie est un antidote à un état d'impuissance; en transmutant les images de ses scénarios intérieurs, il embellit sa réalité quotidienne et évite l'aliénation.

Merci, M. Lauzon, d'avoir, à travers vos tourbillons intérieurs et vos visions transcendentes, si brillamment extirpé les chimères de notre inconscient collectif, car malgré que l'histoire se déroule dans un quartier populaire de Montréal et non dans une banlieue huppée, et bien que d'aucuns refusent de l'admettre, il y a un peu de chacun de nous dans Léolo Lozone.

Nicole Prémont Sillery

Kaboul connaît les pires combats depuis la chute du régime communiste

KABOUL (AP et AFP) — Kaboul a connu lundi les pires combats depuis la chute du régime communiste en avril : les troupes rebelles du mouvement fondamentaliste Hezb-e-Islami de Gulbuddin Hekmatyar ont pilonné la capitale afghane, tuant ou blessant un millier de personnes selon le ministère de la Défense, avant que les forces gouvernementales réussissent à les chasser de leurs positions.

Les combats ont détruit une section entière de la capitale, où des témoins ont aperçu des dizaines de corps ensevelis sous les décombres. Des milliers d'habitants avaient fui la capitale dès le début des affrontements.

Les combattants du Hezb-e-Islami ont bombardé Kaboul 12 heures durant au cours de cette tentative lancée avant l'aube pour prendre la banlieue sud, selon le ministère.

« Nous avons pris la plupart des positions d'Hekmatyar, d'où il tirait sur la capitale et provoquait un tel bain de sang », a déclaré un responsable du ministère. « A partir de maintenant, nous pouvons assurer aux gens qu'ils ne subiront plus de telles attaques. »

Un commandant du Hezb-e-Islami avait affirmé auparavant qu'il s'agissait d'une offensive destinée à contrer les attaques des forces gouvernementales — un point sur

lequel le ministère de la Défense se refusait à tout commentaire.

Un spécialiste occidental des questions militaires a raconté qu'il avait entendu au moins 600 roquettes s'abattre sur la capitale en l'espace d'une heure. En fin de journée, les affrontements ont diminué d'intensité et, en soirée, on n'entendait plus que des tirs sporadiques.

Selon un témoin, des médecins ont par ailleurs abandonné des centaines de malades dans un hôpital public situé dans le quartier le plus affecté.

La Croix-Rouge a annoncé qu'elle avait dû suspendre les interventions chirurgicales dans l'hôpital qu'elle gère, suite aux obus qui l'ont touché samedi. Du-

rant le week-end, au moins 700 personnes y ont été soignées.

Ces combats, qui ont commencé la semaine dernière, opposent d'une part les forces gouvernementales à celles du Hezb et d'autre part celles du Hezb-i-Wahdat (chiites appuyés par l'Iran) à celles du Itihad-i-islami (groupe sunnite soutenu par l'Arabie saoudite). Ces deux dernières factions semblaient respecter une trêve hier mais les autorités n'avaient pas grand espoir qu'elle soit de longue durée.

Au moins 4000 personnes ont été tuées ou blessées dans les affrontements entre factions rivales depuis la chute du régime communiste, tandis qu'une demi-douzaine de cessez-le-feu conclus depuis mai ont échoué.

Appel des États-Unis

Les États-Unis ont pour leur part lancé hier un appel au calme aux combattants en Afghanistan, pays où leur influence est limitée par l'absence d'une ambassade qu'ils se refusent toujours à rouvrir en raison du manque de sécurité à Kaboul.

« Nous sommes de plus en plus inquiets par la poursuite des combats à Kaboul », a déclaré le porte-parole du département d'État Richard Boucher en commentant les derniers épisodes de violence dans la capitale afghane d'où le président pro-soviétique Najibullah a été chassé par la guérilla islamique en avril.

« Nous estimons que le peuple afghan s'est libéré avec le départ de Najibullah et avec la formation d'un gouvernement intérimaire », a poursuivi M. Boucher ajoutant que ce serait « tragique » que cette « victoire » soit gâchée.

« Nous déplorons les pertes en vies humaines et nous demandons aux belligérants d'arrêter les combats », a poursuivi M. Boucher.

Les États-Unis ont soutenu financièrement et militairement les groupes de la résistance afghane qui ont renversé le régime pro-soviétique de Najibullah mais se sont montrés incapables par la suite de les mettre d'accord pour gouverner.

■ Préservatifs pour enfants

NIAMEY (AFP) — Diawara T., un jeune chômeur de Niamey, au Niger, avait trouvé une bonne combine pour se faire un peu d'argent. Il se fournissait gratuitement en préservatifs auprès du centre anti-SIDA, les gonflait et les vendait ensuite comme ballons aux enfants de son quartier. Son commerce marchait bien jusqu'à ce que certains parents s'avisent que les « ballons » laissaient des traces d'huile sur les vêtements de leurs rejetons... et aillent se plaindre au vendeur. Contraint d'avouer l'origine de ses produits, perdant ses clients et craignant d'être dénoncé, Diawara a préféré renoncer. Il cherche une nouvelle idée pour écouler son stock de « ballons ».

■ Affaire Rodney King: les quatre policiers plaident non coupable

LOS ANGELES (AFP) — Les quatre policiers blancs inculpés la semaine dernière en vertu de lois fédérales pour violation des droits civiques de l'automobiliste noir Rodney King, qu'ils avaient passé à tabac en mars 1991, ont plaidé non coupable hier. Cette décision va entraîner la tenue d'un procès. Si les quatre hommes avaient plaidé coupable, ils auraient évité le procès et la justice serait passée immédiatement à l'étape suivante de détermination de la peine.

■ Lutte antimafia

ROME (AFP) — Le procureur général de la Cour de cassation italienne a nommé hier le juge Giuseppe di Gennaro à la tête de la nouvelle Direction nationale antimafia, en attendant la nomination du superprocureur antimafia, qui devrait intervenir dans les prochaines semaines. La loi sur les mesures d'urgence contre la mafia, élaborée par le gouvernement à la suite de l'assassinat à Palerme des juges Giovanni Falcone et Paolo Borsellino et adoptée la semaine dernière par le parlement, prévoit la création d'une Direction nationale anti-mafia (DIA), sorte de FBI italien.

■ Évêque catholique libéré en Chine

HONG KONG (Reuter) — La Chine a libéré un vieil évêque catholique alors que certains signes montrent que ses dirigeants pourraient être disposés à faire preuve d'une certaine clémence envers les prêtres qui avaient refusé de désavouer le Vatican, a annoncé hier l'homme d'affaires américain et militant des droits de l'homme John Kamm. Il a déclaré à Reuter qu'il avait obtenu confirmation de sources catholiques de la libération, fin juin ou début juillet, de Li Side, l'évêque de la ville de Tianjin. La libération de Li suit celle de trois autres catholiques âgés en mai dernier, parmi lesquels Liu Guandong, 72 ans.

■ Prochaine rencontre Klerk/Mandela/Buthelezi

JOHANNESBURG (AFP) — Le président sud-africain Frederik de Klerk, le leader du Congrès national africain (ANC) Nelson Mandela et le chef du parti zoulou Inkatha Mangosuthu Buthelezi pourraient se réunir très prochainement sous les auspices de la Commission des accords de paix, a annoncé hier cette commission qui a précisé qu'elle arrêterait, lors d'une réunion aujourd'hui, une date pour une telle rencontre. Depuis septembre 1991, la Commission n'avait pu réunir les trois responsables.

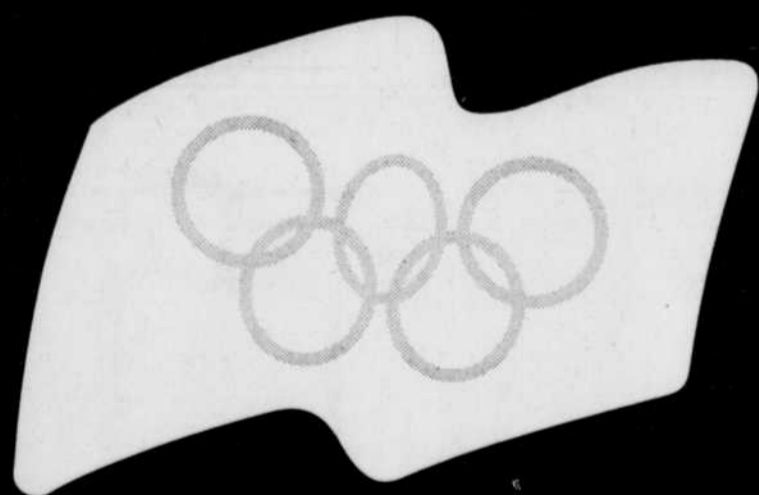


Les inspecteurs de l'ONU à Bagdad

Bagdad (AP) — Les inspecteurs de l'ONU chargés de contrôler l'élimination des armes irakiennes de destruction massive ont pu travailler hier à Bagdad pour la deuxième journée consécutive sans rencontrer d'obstacles mais sont restés très discrets sur les sites visités. L'équipe dirigée par le Russe Nikita Smidovich a travaillé 10 heures durant sans aucune problème, selon des responsables de l'ONU à Bagdad. La tension est grande autour du travail des inspecteurs de l'ONU à Bagdad, le régime irakien ayant déjà prévenu qu'il interdirait la visite de ses ministères à l'équipe.

GRÂCE À EUX, NOUS SOMMES TOUS PLUS GRANDS, PLUS FORTS, PLUS FIERES.

- STÉPHANIE BRUNEAU
- CLAUDE ROUSSEAU
- STRASSEN LEBLANC
- NATHALIE GIGUÈRE
- STÉPHANIE FRIECHETTI
- PENNY VILLAGOS
- VICKY VILLAGOS
- NICOLAS GILL
- GUILLAUME LEBLANC
- DOUG YEATS
- ROBERT DAWSON
- ANDREW BORODOW
- JUAN-PIERRE CANTIN
- THALIE TREMBLAY
- DANER NOWOSIŁSKI
- ALAIN COFF
- JEAN-MARC CHOQUINARD
- DENIS GARON
- YVAN DARSIGNY
- MYLINE LUTURY
- YVAN WADDILLI
- GUINÉVIGNAZZI
- JACQUES FANDRE
- NATHALIE SIGARD
- ETIENNE NOVALETTE
- CHRIS ROBERTS
- DAVID FROST
- MIKE BELCOURT
- DORIS PICHE
- HENRY HERING
- DENYSE JULIEN
- BRUNY SURIN
- ODETTE LAPIERRE
- ROSEY EDLH



BANQUE NATIONALE
Notre banque nationale

A M E U B L E M E N T S
TANGUAY

**AUCUN COMPTANT,
AUCUN PAIEMENT,
AUCUN INTÉRÊT.****

**COMMENCEZ
À PAYER DANS**

1 AN

**LE 12 AOÛT 1993
SUR TOUTE LA MARCHANDISE**

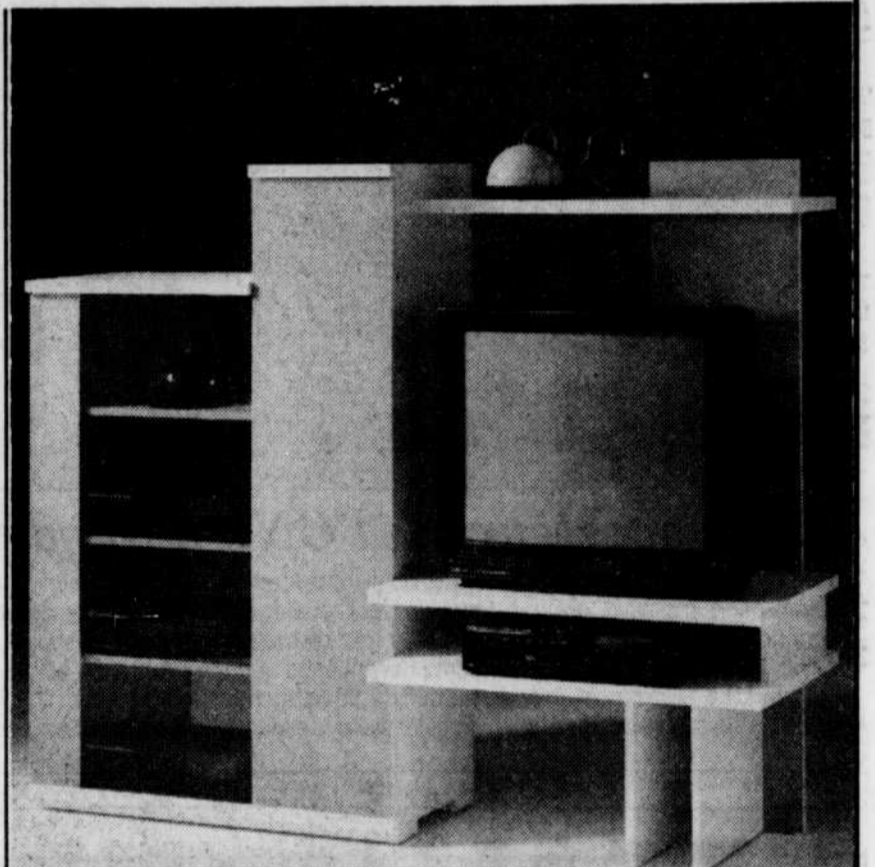
**LA
QUALITÉ
EL RAN**



MOBILIER DE SALON

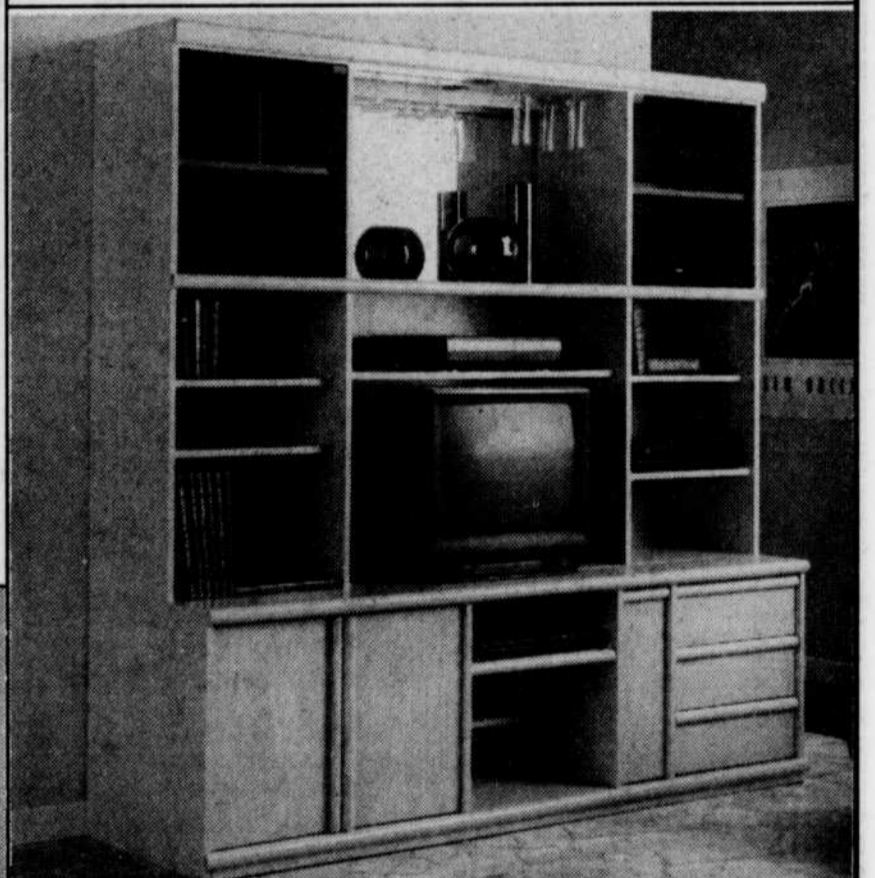
el ran

Fauteuil, causeuse et sofa sont munis du nouveau repose-pied intégré, exclusif à El ran.
Choix de tissus et de cuirs.
Mécanisme garanti à vie



**MEUBLES
NOUVEAU CONCEPT**
Module de rangement en mélamine. Choix de couleurs.

299\$



PALLISER
Module de rangement en mélamine fini "bleach" de couleur beige.

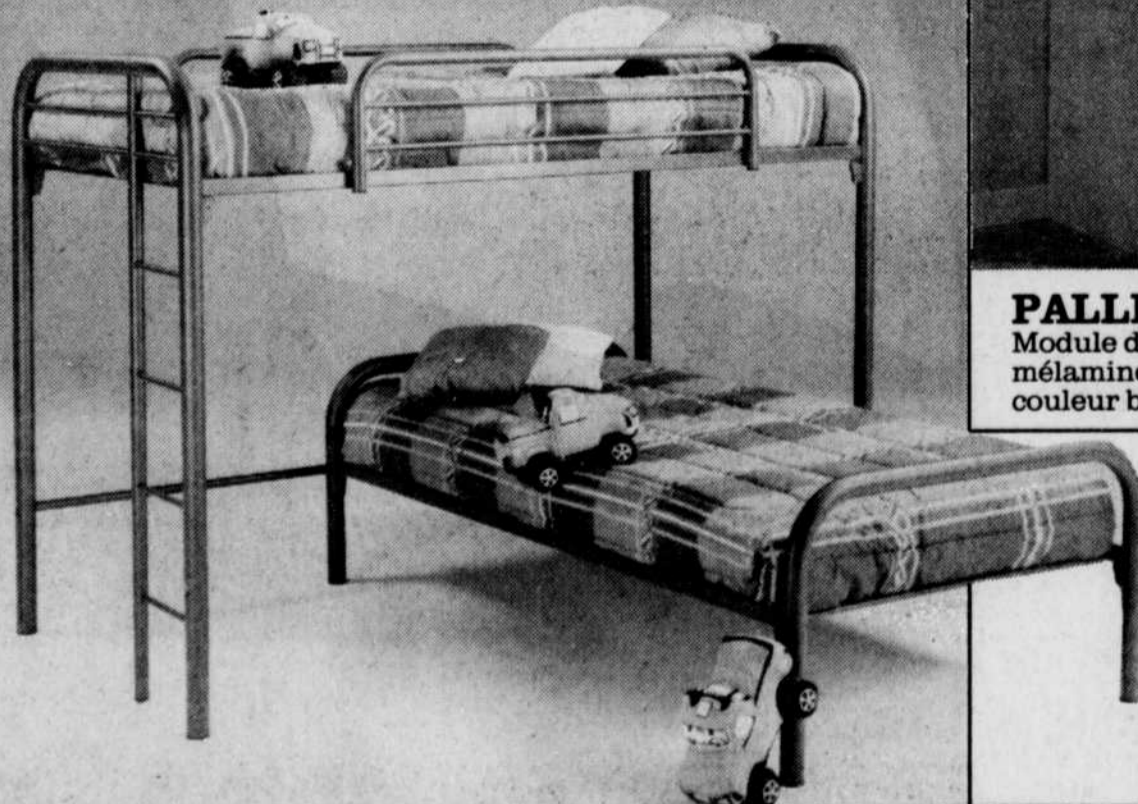
539\$

**SERVICE
QUALITÉ
GARANTIE**

AMISCO

Lit superposé
Choix de couleurs

Disponible lit transformable: superposé côte à côte en forme de L



**GRAND CHOIX DE MOBILIERS DE
CHAMBRES JUVENILES**

- AMISCO
- BARONET
- JEAN & FRÈRES
- MORIGEAU
- PALLISER
- SHOUT SHORE

Cartes de crédit acceptées. ** Sous réserve de l'approbation du Service du crédit, ne payez que les taxes de vente. L'intérêt sera porté à votre compte à partir du 12 août 1993 sur le solde dû.

Livraison et service gratuits à la grandeur de la province !

LÉVIS:

5720, boul. Étienne-Dalloire
(angle Kennedy)
833-4511

BEAUPORT:

535, boul. Ste-Anne
667-6282

LES SAULES:

Carrefour Les Saules
5150, boul. l'Ornière
871-4411

TROIS-RIVIÈRES:

2200, boul. des Récollets
(819) 373-1111

RIMOUSKI:

822, boul. Ste-Anne
(route 132)
POINTE-AU-PÈRE
725-4411

LIVRAISON ET SERVICE:

QUÉBEC: **872-2242**
TROIS-RIVIÈRES: **(819) 373-1111**
RIMOUSKI: **725-4411**